



Déclaration liminaire, CTL du 31 Mars 2022

Laon le 31 mars 2022

Monsieur le directeur,

Le CTL de ce jour nous donne l'occasion d'aborder des thématiques de premières importances à savoir l'accueil des usagers, la fin des paiements en numéraire, le travail à distance, la démétropolisation et la présentation du fond d'amélioration des conditions de vie au travail.

Tout d'abord l'accueil, l'administration se flatte de la baisse conséquente du nombre d'usagers se présentant spontanément à nos guichets. La politique de désintoxication des usagers du guichet a fonctionné à plein régime pendant des années. Les obstacles pour accéder à nos services se sont multipliés. Fermeture de l'accueil physique spontané les après-midi dans les SIP succédant aux réductions d'horaires d'ouverture. La DGFIP est passée du guichet unique au guichet virtuel, acceptant sans sourciller d'exclure de nos services, 1/5 de la population touchée d'illectronisme, voire illettrisme et de difficultés face à la matière fiscale et administrative.

Les accueils de proximité vantés dans les documents préparatoires sont à l'heure actuelle une coquille vide et commence à ressembler à un véritable fiasco. Les chiffres qui nous sont présentés sont artificiellement gonflés par l'AP de Chauny et Guise à savoir dans un SIP et une permanence située dans les anciens locaux d'un SIP. Ainsi dans ces deux cas, la rupture n'existe pas pour l'usager. Les autres points de contact ne sont que de la poudre de perlimpinpin saupoudrée sur notre territoire.

Comment se vanter d'un tel bilan qui acte un éloignement croissant entre les usagers et notre service public ?

La CGT Finances Publiques demande à l'administration un bilan financier relatif au coût de toutes ces opérations de restructuration au regard du service public rendu : PRS (primes liées aux restructuration de service), réaménagement des locaux, ouverture des MSAP et EFS, plan de communication, ouverture de centres d'appels et subventions diverses.

Dans les SIP, la réception téléphonique est ingérable en raison de la faiblesse des effectifs, c'est pourquoi des agents extérieurs sont sollicités lors des différents campagnes (Direction, services de contrôles et autres).

Concernant le SIE, le manque d'effectif est également criant, en témoigne l'incapacité chronique du service à répondre au flux de e-contacts et d'avisirs. Se rajoute les difficultés téléphoniques propre à la cité administrative de Laon qui empêchent les agents de travailler et de répondre correctement aux différentes sollicitations des usagers et aux usagers d'obtenir les services.

A propos de la fin du numéraire dans nos services, trois nouvelles caisses vont refuser les paiements en espèces. Encore un obstacle destiné à éloigner nos usagers de nos guichets.

Les alternatives proposées par la DGFIP se résument en un terme : la privatisation de nos missions. En effet, les usagers sont renvoyés vers les buralistes qui se rémunèrent sur chaque transaction. Quel magnifique exemple de marchandisation du service public !

La CGT dénonce cette vente à la découpe des services publics. Le service public est notre patrimoine commun, il est le socle du pacte social républicain et à ce titre la CGT le défendra quoi qu'il arrive.

A propos du service démétropolisé arrivant dans notre département en 2022, la CGT tient à vous alerter sur l'aspect métier. Ce service d'appui au réseau aura par définition une vision partielle de la mission, les tâches proposées seront fortement répétitives et nous nous inquiétons de l'attractivité et de la pérennité de ce type de structure.

Ce service est la conséquence d'une révolte sociale de la France périphérique à laquelle nos gouvernants ont tenté d'apporter une réponse maladroite. Néanmoins, ce service pourra constituer une bouée de sauvetage pour quelques naufragés axonais du NRP. La CGT rappelle que sans la mobilisation des agents de Château-Thierry contre le NRP, cette implantation n'aurait jamais vu le jour.

Un point sur le travail à distance, la CGT avait alerté la Direction sur la nécessité de conserver des antennes pérennes et cela afin de maintenir des sachants et de la technicité sur les différents sites du département. Cela aurait également permis de donner une meilleure visibilité sur l'avenir des agents concernés. Avec ce choix du travail à distance, les agents partent ou vont partir et leurs compétences avec eux.

Un exemple criant est celui du SIE départemental qui ne permet plus aux usagers de pouvoir être reçus physiquement par un agent de la DGFIP sur Hirson et bientôt sur Château-Thierry. Ce problème aurait été évité si des antennes pérennes avaient été choisies lors du NRP.

La CGT revendique le retour à des structures de plein exercice sur les sites de travail à distance.

Enfin, *l'enveloppe d'amélioration du cadre de vie* est relativement mal perçue par les agents. En effet, ils se demandent comment cette enveloppe est financée alors que l'on supprime des postes et que l'on subit le gel du point d'indice depuis plus de dix ans. Les agents comme la CGT auraient préféré des embauches et une augmentation générale des salaires.

Cependant, quand des crédits sont disponibles pour améliorer les conditions de vie des agents, la CGT s'engage et devient force de proposition. C'est pourquoi nous avons pleinement participé à la construction des projets en nous rapprochant des collègues et ainsi faire remonter leurs demandes. Vous trouverez en annexe de cette déclaration liminaire le document de travail proposé par la CGT à l'occasion du GT du 22 mars 2022 consacré à cette enveloppe.

Au cas particulier, une inquiétude demeure à l'issue de ce GT concernant le site de Soissons. Nous considérons qu'il est impératif que la cité administrative soissonnaise soit servie dans les mêmes proportions et en même temps que les autres implantations du département en 2022. En clair, si à cause des travaux l'ensemble des aménagements ne peut s'effectuer à Soissons dans le même délais qu'ailleurs, la CGT demande que les équipements soient achetés et stockés dès cette année.

La CGT Finances Publiques de l'Aisne